



COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 12 MARS 2018

Le 12 mars 2018 à 19 heures se sont réunis les membres du conseil municipal sous la présidence de Monsieur SERVIAN Bruno, Maire.

Nombre de membres en exercice : 15

Nombre de membres présents 12

Nombre de votants : 12

Présents : PHILIBERT Stéphane - CARAYON Martine - SAYN Pierre - BRET Rémi - CHOVIN Sonia - IMBERT Laurent - DUMONT Séverine - BRACHET Armelle - SANCHEZ Pédro - MOUNIER Eric - CHAPRE Séverine - QUAILLET Christelle

Excusés : GELAIN Jérôme - MOUNIER Eric - RAVIT Pascale

L'ordre du jour est modifié en accord avec les membres du conseil, les questions sur les éoliennes de l'association "sauvons la raye" seront débattues en début de séance.

Monsieur le Maire donne lecture des questions posées et apporte les réponses suivantes:

A ce jour il n'y a pas de projet déclaré. La Municipalité ne prend donc aucune position (ni favorable, ni défavorable). Par ailleurs, elle n'a pas eu de contact avec la Sté Kallista depuis Octobre 2017. La commune n'a pas relancé cette dernière pour savoir où en était le dossier. Dans le cas où une déclaration de travaux serait déposée, la population serait avertie par voie d'affichage. Enfin, la rencontre avec la Député Celia Delavergne n'ayant pas encore eu lieu, la municipalité n'a pas pu échanger sur ce dossier.

Le maire fait remarquer que les questions de l'association ont été reçues ce jour en Mairie et que les réponses sont apportées le soir même en conseil municipal. Dans les cas où de nouvelles questions seraient posées, il demande de bien vouloir les transmettre au plus tôt.

ADOPTION DU COMPTE RENDU DU 22/01/2018

Le compte rendu de la réunion du conseil municipal du 22 janvier est approuvé à l'unanimité.

Rappel du signalement d'une vitesse excessive route du stade et d'un stationnement gênant route La Baume-Cornillane, au niveau « les cèdres ».

Monsieur le Maire informe qu'il a rencontré Monsieur CHENE de la Direction des routes (DDT) et les représentants de Valence Romans Déplacement (VRD) pour la création d'un arrêt de bus route de Beaumont. Deux emplacements étaient envisagés. L'un au niveau des pépinières Roux, mais l'autre coté de la chaussée dépend de la commune de Beaumont (Voir avec cette dernière pour la faisabilité). L'autre au début de la route de Beaumont, avec deux dégagements à réaliser sur des parcelles privées. La DDT et VRD ne prenant pas en charge la réalisation d'un nouvel arrêt, ce dernier serait à la charge complète de la commune et ne bénéficierait d'aucune subvention.

PROJET INVESTISSEMENTS 2018

Concernant le budget communal :

- Réfection du carrelage de la salle communale (environ 14 000€ HT) et la pose de rideaux ignifugés et d'un rideau de scène aux normes de sécurité pour les représentations de la troupe théâtre (devis en cours).

Monsieur le maire en profite pour faire un compte rendu de la visite du contrôle de sécurité de la salle communale dont l'avis est favorable avec la préconisation d'aménagements (Tuyau d'arrivée de gaz à peindre en jaune, flexible à renouveler, obturation des lucarnes dans la salle du haut, ligne téléphonique à remettre en marche et groom ferme porte en cuisine)

- Elargissement et aménagement Route de Barcelonne : l'acquisition de la parcelle est en cours et il convient de prévoir les travaux de décaissement, aménagement, embellissement (montant estimé de 75 200 € HT)

- Entrée Ouest : l'aménagement paysager estimé à 11 000 € serait financé à hauteur de 7500 € par l'Association des Amis de Montvendre, la charge résiduelle de la commune serait donc de 3 500 €

- Achat de panneaux, bancs, corbeilles et cendriers (soit 1 289,00 € HT de panneaux, et 947.55 € HT de mobilier urbain)

- Remplacement de la bâche de la buvette (environ 4000 € HT)

Concernant le budget de l'eau / Assainissement :

La compétence eau (GEMAPI) va jusqu'en 2020 et l'étude du report à 2026 est en discussion au Sénat.

Suite aux préconisations de l'agence de l'eau et de la sous-évaluation des compteurs actuels du fait de leur vétusté, il est proposé le remplacement des compteurs anciens.

Ainsi sur les 500 compteurs de la commune, il est proposé de remplacer environ 350 compteurs (1ère tranche des travaux = le village).

Le coût complet d'un compteur avec télé-relève est estimé à 100€ HT soit un budget de 35 000 € HT

Concernant le budget Lotissement :

Poursuite des travaux en cours

Les projets présentés et leurs montants sont adoptés à l'unanimité.

PLAN DE GESTION DES COURS D'EAU VÉORE ET BARBEROLLE, ENQUÊTE PUBLIQUE.

Le maire informe qu'une enquête publique est en cours concernant le plan de gestion des cours d'eau des bassins versants Véore et Barberolle. Elle se déroulera du 20 mars 2018 au 18 avril inclus.

COMPTE RENDU COMMISSION COMMUNAUTAIRE

Monsieur Pierre SAYN fait état des points importants du conseil communautaire :

Contrat d'avenir, Gestion des Milieux Aquatiques et la Prévention des Inondations (GEMAPI), Acquisition France Turbo pour installation des services techniques, Implantation des Archives communales et communautaires à Latour Maubourg et Demande de subvention auprès de la DRAC, et une Proposition de vœu : Défense des activités de pastoralisme face aux attaques du loup.

Monsieur Pierre SAYN précise que le compte rendu complet est disponible sur le site de l'agglo : <http://www.valenceromansagglo.fr/fr/l-agglo/reunions-du-conseil-communautaire.html>

COMPTE RENDU CONSEIL D'ÉCOLE ET PÉD

Monsieur Stéphane PHILIBERT fait un compte rendu des conseils d'école ordinaires et extraordinaires.

Le conseil d'école extraordinaire du 5 février a tranché en faveur du maintien de la semaine à 4,5 jours (bien que le résultat de l'enquête réalisée par la mairie était en faveur du passage à la semaine de 4 jours).

Cependant ce choix n'est pas encore définitif car c'est l'Inspection d'Académie qui prendra la décision finale en tenant compte des difficultés de gestion des personnels et de la cohérence territoriale.

Le conseil d'école ordinaire du 1er mars a présenté les effectifs (94 élèves dont 10 enfants de plus que l'an dernier), le bilan financier, les projets d'embellissement de l'école, l'organisation de la tombola en lieu et place du loto, la programmation des sorties scolaires et enfin les mercredis après-midis travaillés du 4 avril et 2 mai en remplacement du vendredi 11 mai (Pont de l'Ascension).

QUESTIONS DIVERSES

Eclairage Rond-point RD 176 : Monsieur le Maire informe qu'il a rencontré Monsieur CHENE de la Direction des routes (DDT) en vue de la suppression de l'éclairage public de celui-ci. Monsieur le Maire a fait part de son opposition à ce projet (sécurité routière et parking de covoiturage à proximité).

SDED Eclairage Lot Sylvestre Chemin de la serve : Monsieur le Maire informe que le montant de la part communale en vue du raccordement collectif extérieur en électricité s'élève à 7 743 €. Le conseil prend acte des travaux et du montant de ceux-ci.

Prime pour les agents communaux médaillés : Monsieur le Maire demande l'accord du conseil municipal afin d'attribuer une prime exceptionnelle pour les agents ayant reçu une médaille en fin d'année. L'avis de conseil est favorable. Les modalités de mise en œuvre et montant seront définis après étude de la faisabilité.

PLH : Le programme local de l'habitat qui a pour but d'élaborer un plan partenarial de gestion de demande de logement social et d'information des demandeurs prévoit que le projet soit soumis pour avis à l'ensemble des communes. Madame Martine CARAYON précise que la commune de MontVendre n'est pas concernée car la population communale est en dessous des 3 000 habitants.

Syndicat Intercommunal d'Irrigation : Monsieur Pierre SAYN informe de la mise en place d'un nouveau mode de calcul du prix (rajout d'un 3ème paramètre), dont le but est d'harmoniser la tarification. Ce paramètre nommé « taux d'équipement » est égal au total du débit souscrit divisé par le total de l'hectare souscrit. Monsieur SAYN précise également que la mise en service de l'irrigation se fera à la demande des élus et il rappelle les quotas (2017 = 5000m³, 2018 = 4000m³).

Signalement de la présence de gravats à proximité du cimetière qu'il conviendrait d'enlever.

Signalement d'une intersection dangereuse au carrefour de la route de La Baume-Cornillane / Barcelonne / Les Crottes : des Troènes trop hautes empêchent la visibilité. Un accrochage a encore eu lieu dernièrement.

Fête de la Musique : Elle aura lieu le samedi 23 juin. Roy Fulton devrait jouer avec un bassiste et batteur. Le maire informe que la remorque servant d'estrade (scène) à été achetée et reçue ce jour. Il propose d'ouvrir la scène, en lever de rideau, à d'autres groupes.

Les dates des prochains conseils sont fixées aux 26 Mars, 14 mai et 18 juin

La séance est levée à 20h45

Le Maire

SERVIAN Bruno